



Indexation de la pension alimentaire

Par Sandra1011

Bjr j'aimerais calculer la nouvelle indexation de la pension alimentaire qui m'est versée voici les éléments nécessaires :
Divorce le 12 juin 2009
Pension à revaloriser chaque 1er mars indice des prix à la consommation de l'ensemble des ménages base 100 en 1998 pouvez vous m'aider svp pour une revalorisation au 1er mars 2018 ? Merci d'avance

Par florian15

Bonjour,

La formule de calcul d'une révision de pension alimentaire est la suivante :
Montant de la pension actuellement versée multiplié par le nouvel indice puis divisé par l'ancien indice pour obtenir le montant revalorisé de la pension.

Si cette pension n'a jamais été revalorisée, la formule est la suivante :
Montant de la pension revalorisée = montant initial au jugement du divorce multiplié par le nouvel indice, divisé par l'indice initial au mois du jugement.

Par consulter avocat

Besoin d'un conseil juridique, une aide juridique, question juridique, assistance ou consultation ? Posez-la à un de nos avocats ou un de nos juriste. C'est confidentiel et gratuit
On vous offre un véritable engagement de qualité. <http://consulter-avocat.fr>
ou appelez le (+33) 09 70 40 80 87

Par florian15

Vous êtes à ce point en manque de clientèle pour poster vos messages récurrents ?

Par Sandra1011

Merci bcp pour votre réponse c'est très gentil par contre pourriez vous m'aider à trouver ces 2 indices svp je suis vraiment nulle. ... merci encore

Par florian15

Désolé je ne peux davantage vous répondre car j'ai décidé de quitter ce forum.